



Mâcon, le 16 octobre 2015

INVITATION PRESSE



Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA Point presse à l'issue du comité de pilotage Vendredi 23 octobre 2015 à 12h30 à Montchanin (intersection RN 80 et RD974 – cf.plan)

Depuis la dernière réunion du comité de pilotage (17 janvier 2015), le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA avance à un rythme soutenu et les délais sont respectés. Comme annoncé en janvier, les premiers engins de travaux publics entrent cet automne en action sur les 3 opérations de la 1^{ère} phase (dite des investissements prioritaires) : Paray-le-Monial / RD 25, Blanzay/Montchanin et Ecuisses/carrefour RN70 – RN80)

À l'issue du nouveau comité de pilotage qui se tiendra le vendredi 23 octobre, Éric Delzant, préfet de la région Bourgogne, Gilbert Payet, préfet de Saône-et-Loire, François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne, André Accary, président du Conseil départemental et David Marti, président de la communauté urbaine Creusot Montceau, vous invitent **le vendredi 23 octobre à 12h30 (accueil à partir de 12h15) à Montchanin au point presse qu'ils tiendront sur le chantier de la RCEA (intersection RN80 et RD 974).**

À cette occasion, ils reviendront sur les travaux qui s'engagent, détailleront les principales opérations programmées sur l'année 2016 (Paray-Charolles et créneau Généralard) et aborderont le rattachement de l'aménagement de la section Charnay-lès-Mâcon / Prissé au programme.

Vous êtes tous cordialement invités à ce point presse et nous vous remercions pour l'écho que vous en ferez dans vos supports respectifs.

Le programme d'accélération des aménagements de la RCEA :

Présenté par le ministre en charge des transports le 11 juillet 2013, ce programme ambitieux de rénovation et de sécurisation de cette route dangereuse et accidentogène s'étalera de 2014 à 2025. Une première phase dite « des aménagements prioritaires » est programmée de 2014 à 2019 pour un montant total de 209 M€ . Deux autres phases (2020-2025 puis au-delà de 2025) suivront pour l'aménagement complet de l'axe à 2x2 voies pour des montants successifs de 231 et 218 M€.

Le Comité de pilotage :

Composition :

- le préfet de région Bourgogne et le préfet de Saône-et-Loire ;
- les parlementaires concernés ;
- le président du Conseil régional Bourgogne ;
- le président du Conseil départemental de Saône-et-Loire ;
- les présidents des intercommunalités concernées par les travaux ;
- les maires des principales villes concernées par les travaux ;
- les présidents des chambres consulaires ;

Missions :

Le comité de pilotage est l'instance de concertation sur l'avancement et la réalisation du programme d'accélération des aménagements de la RCEA. Il prend connaissance des différentes étapes, procédures préalables à la réalisation des aménagements et calendriers de programmation des travaux.

Il assure la concertation territoriale, examine et contribue aux choix d'aménagements et participe à la planification des étapes essentielles d'études et de travaux.

Conseil pratique :

Conférence de presse sur chantier : penser à se munir d'une paire de bottes



Contact :

- service de la communication interministérielle (SCI)

Tél. 03 85 21 81 59 / 80 64 / 81 58 / 28 58

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr

xavier.ferrand@saone-et-loire.gouv.fr

regine.carre@saone-et-loire.gouv.fr

annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter @Prefet71

DREAL Bourgogne

Tél. 06 29 62 38 15 - 03 42 83 22 75 / 20 42

fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr